

De l'agriculture urbaine dans nos quartiers : 27 lauréats annoncés pour la première vague de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles »

Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la Ville et Olivier Klein, Président de l'ANRU, ont dévoilé lundi 7 décembre 2020 les 27 lauréats de la première vague de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles », à l'occasion d'un déplacement dans la ferme urbaine Zone sensible, à Saint Denis (93).

Julien Denormandie, alors ministre chargé de la Ville et du Logement, avait officiellement lancé le 5 février 2020 l'appel à projet pour 100 « quartiers fertiles », initié par l'ANRU. Celui-ci vise à déployer plus massivement l'agriculture urbaine dans les territoires en renouvellement urbain grâce à un budget revalorisé d'un montant total de 34 millions d'euros, dont 13 millions d'euros ont été alloués dans le cadre de France Relance. Cette augmentation doit à terme permettre le développement d'une agriculture au bénéfice de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville, particulièrement affectée par la crise sanitaire.

Convaincus que l'agriculture urbaine est source de bénéfices environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques, l'ANRU et ses partenaires (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, SGPI, Banque des Territoires et ADEME – Agence de la transition écologique) se sont donnés pour objectif d'accompagner les collectivités et leurs partenaires dans la prise en compte de cette dynamique dans les projets de renouvellement urbain.

Après un relevé de candidatures le 1^{er} juin 2020 qui a fait l'objet d'une sélection de 27 premiers projets lauréats, une deuxième tranche, clôturée le 16 novembre dernier, a permis de recevoir 61 nouvelles candidatures actuellement en instruction. La sélection d'une troisième promotion est programmée pour le printemps 2021 afin de permettre notamment aux exécutifs municipaux et intercommunaux renouvelés de s'inscrire dans cette démarche.

« L'annonce des 27 lauréats de cette première tranche de l'appel à projets Quartiers fertiles vient non seulement récompenser l'innovation et l'ambition des porteurs de projets en faveur du déploiement de l'agriculture urbaine dans les quartiers, mais également témoigner de l'engagement du Gouvernement en faveur de l'amélioration concrète de la vie des habitants de ces quartiers prioritaires, à travers la conduite de projets emblématiques comme celui-ci. Dans le cadre de France Relance, pas moins de 13 millions d'euros supplémentaires sont aujourd'hui alloués à cette démarche de soutien à l'agriculture urbaine qui répond aux besoins des territoires. Je salue cette décision qui s'inscrit dans la continuité de mon engagement au service de tous nos concitoyens », a indiqué Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

« Je me suis engagée à ce que le plan de relance bénéficie concrètement aux habitants de nos quartiers et ce à travers deux axes : l'emploi et le cadre de vie. L'impulsion que nous donnons ici à l'agriculture urbaine est une illustration de ce second axe. Centrale pour le développement résilient de nos villes et de nos quartiers, l'agriculture urbaine participe en effet à changer durablement la vie de ses habitants. Elle permet de nourrir les villes en respectant des circuits courts tout en encourageant l'agriculture de qualité, de créer des emplois et de donner accès à une alimentation plus saine », a ajouté Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la Ville.

« Développer des circuits courts, créer des emplois, améliorer la qualité de vie... Pour les quartiers, l'agriculture urbaine représente des bénéfices sociaux,



économiques, environnementaux majeurs. Bravo aux 27 premiers lauréats qui ont fait preuve d'ambition dans leurs projets ! L'agriculture urbaine représente une opportunité dont les quartiers doivent se saisir ! De nouveaux lauréats seront annoncés dans le courant du mois de février 2021, suite aux candidatures reçues en novembre », a appelé Olivier Klein, Président de l'ANRU.

Un appel à projets amplifié dans le cadre de France Relance

Le plan de relance permet à la Nation de se positionner sur des secteurs d'avenir pour (re)créer de la valeur en France et les relais de croissance de demain. La relance sera verte, sociale et territoriale. Accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous fait partie des missions de l'État et répond à des attentes fortes des citoyens. Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a dégagé un budget de 13 millions d'euros pour financer le développement d'une agriculture au bénéfice d'une population particulièrement impactée par la crise sanitaire. Cet engagement du Gouvernement permettra d'obtenir des résultats concrets et rapides dès 2021, alors même que les besoins d'investissement en matière d'agriculture urbaine sont extrêmement importants.

Liste des 27 lauréats de la 1ère tranche de l'appel à projets « Les Quartiers fertiles » :

- **Frais Vallon à Marseille** : projet de micro-ferme urbaine
- **La Savine à Marseille** : l'agriculture urbaine comme vecteur de transition
- **Grand Avignon** : territoires fertiles dans les quartiers en renouvellement
- **Rennes** : le Blosne fertile
- **Vierzon** : nourrir les convergences
- **Dijon** : ramifications
- **Bordeaux** : cultivons les quartiers
- **Vaulx-en-Velin** : continuum agricole de la grande île
- **Annemasse** : opération d'agriculture urbaine sur le quartier du Perrier
- **Valenciennes métropole** : agriculture urbaine NPNRU
- **Nevers** : Banlay Fertile
- **La Métropole européenne de Lille** : valoriser et encourager l'agriculture urbaine
- **Angers** : cultivons notre terre
- **Toulouse** : l'agriculture urbaine, levier de résilience alimentaire et professionnelle
- **Aubervilliers – La Sauge** : Terre Terre – Ferme productive et pédagogique
- **Paysage urbain à Paris** : la ferme pédagogique de Charonne
- **Les Mureaux** : 110 cultures
- **Cycloponics à Paris** : le Terrier
- **Bas Clichy** : la ferme du Bois du Temple
- **Île Saint-Denis** : Lil'Ô
- **Sartrouville** : Champerché dans la cité des Ides
- **Epinay-sous-Sénart** : Cœur de ville
- **Parti Poétique à Saint-Denis** : Zone sensible
- **Romainville** : agriculture urbaine et alimentation saine et solidaire
- **Les Abymes** : Cultivé en cité
- **Francs Moisins à Saint-Denis** : parc intercommunal d'agriculture urbaine du Glacis
- **Fort de France** : ferme d'agriculture urbaine de Desclieux à Fort de France

Contacts presse :

Service de presse de Julien DENORMANDIE

Tél : 01 49 55 59 74 / cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Nadia HAI

Tél : 01 49 55 60 11 / ministere.presse@agriculture.gouv.fr

ANRU – Direction des relations publiques et de la communication

Tel : 01 53 63 56 89 / 06 73 64 26 07 / cmaire@anru.fr

CONTACT PRESSE ANRU

Direction des Relations publiques et de la Communication

Damien Ranger / Camille Maire
01 53 63 56 89 - dranger@anru.fr -
cmaire@anru.fr